

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **DEUX MAI DEUX MILLE DIX SEPT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque
M. Réjean Breton
M. Serge Marquis

Mme Diane Cossette
Mme Francine Lehouiller
M. Luc Adam

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 avril 2017
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R17-05-68

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

4 avril 2017

R17-05-69

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **quatre avril deux mille dix-sept**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi des différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Des citoyens ayant des propriétés sur le chemin Leroux ont assistés à l'ouverture des soumissions pour les travaux de rechargement du chemin de la Pointe à Bureau et ont pris de l'information à savoir ce qui était compris dans ces travaux.

Le 2 mai 2017

Considérant que pour ces citoyens, une tarification est appliquée pour la mise aux normes du chemin, les citoyens concernés demandent la possibilité d'être consultés avant d'officialiser une décision quant à l'échéancier et les coûts engendrés.

Monsieur Pascal Paquette veut des renseignements à savoir où en sont rendues les démarches suite à sa demande lors de la dernière séance du conseil pour le service d'aqueduc. Nous l'invitons à assister à la séance du conseil car ce point sera traité lors de nos résolutions diverses.

Monsieur Pascal Paquette demande également sur quelle base ou à partir de quel municipalités les renseignements ont été considérés pour établir les coûts de la vente de terrain. Monsieur Bourque, maire l'informe que les renseignements ont été considérés en consultant différents sites d'agents d'immeuble.

Un citoyen demande quand le contrat de nivelage débute et nous l'informons que le contrat est débuté à compter du 1^{er} mai 2017.

Monsieur Roger Godin, demande si c'est possible d'avoir une autorisation de déplacer son motorisé qui a subi des dommages suite au sinistre du 24 décembre 2015. Son dossier fait référence à une démarche déjà en cour pour les assurances.

Monsieur Raymond Gingras fait le suivi quant à la signalisation identifié pour le chemin de la Pointe à Bureau et le chemin Leroux. On demande que le panneau de 30 km/hre soit déplacé à la limite du chemin de la Pointe à Bureau (municipalité de Gallichan) et chemin Leroux (Raymond Gingras).

6- **CORRESPONDANCES**

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- **COMPTES À PAYER**

Nom	Description	Montant
Ville de La Sarre	Remplissage de cylindres	156.36
Orizon mobile Amos	Entretien et réparation – crédit	-80.48
Buro Concept	Fournitures de bureau	81.07
Centre de services partagés	Mise à jour – Ouvrages routiers	76.98
Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien – crédit	-651.11
Soc. Canadienne des postes	Média poste	29.00
Johanne Shink (petite caisse)	Frais de poste	9.60
FQM	Frais de Dicom	65.52
Station du Coin Enr.	Essence	74.31
Les Entreprises combinées	Réparation – Syst. Téléphonique	183.96
Visa Desjardins	Fournitures d'entretien	45.98
Ent. Roland Richard Inc.	Réparation – Éclairage de rue	157.52
Asp. Pompes La Sarre	Produits d'entretien	103.11
Les Entreprises J.L.R.	Cueillette – Avril 2017	2 304.28
9252-9783 Québec Inc.	Nivelage de courtoisie : 948.54 Déneig. – 4 ^e versement : 14 256.58	15 205.12
Chantal Gaumont	Entretien mensuel	190.25
Fiducie Desjardins	REER – Avril 2017	123.60
Ministre des Finances	DAS – Avril 2017	1 314.59
Receveur Général	DAS – Avril 2017	528.57
	TOTAL	19 918.23\$

Le 2 mai 2017

SALAIRES

Johanne Shink	3 090.00	Monique Coulombe	301.72
Réjean Breton	153.77	Diane Cossette	153.77
Claude Bourque	153.77	Henri Bourque	461.34
Serge Marquis	153.77	Francine Lehouiller	153.77
Luc Adam	153.77	Chantal Gaumond	200.89
Jean-Claude Ouellet	764.19		
		TOTAL	5 740.76\$

COMPTES PAYÉS

C1700124	Francine Lehouiller	Séances-Mars 2017	60.00
C1700125	Johanne Shink	Séances-Mars 2017	60.00
C1700126	Serge Marquis	Séances-Mars 2017	60.00
C1700127	Diane Cossette	Séances-Mars 2017	60.00
C1700128	Claude Bourque	Séances-Mars 2017	60.00
C1700129	Henri Bourque	Séances-Mars 2017	60.00
C1700130	Réjean Breton	Séances-Mars 2017	60.00
C1700131	Luc Adam	Séances-Mars 2017	30.00
C1700132	MRC d'Abitibi-Ouest	Quotes-parts 2017	10 086.41
C1700133	Buro Concept	Fournitures de bureau	272.78
C1700134	Abinord	Fournitures-pompiers	70.81
C1700135	Soc.Can.Des postes	Média poste	130.80
C1700136	Johanne Shink (petite caisse)	Frais de poste	68.89
C1700137	Areofeu Ltée	Fournitures-pompiers	298.94
C1700138	André Carbonneau	Déneigement des cours	4 311.56
C1700139	Surplus du Nord Inc.	Vêtements de sécurité	68.76
C1700140	CanadianTire La Sarre	Fournitures-pompiers	7.46
C1700141	Claude Gagnon	Frais de déplacements	72.20
C1700142	Station du Coin Enr.	Essence	127.02
C1700143	Top Lettrage Enr.	Lettrage-pompiers	126.70
C1700144	Techni-Lab S.G.B	Tests d'eau	202.36
C1700145	Xerox Canada Ltée	Contrat de service	886.48
C1700146	Entreprises Électriques Roland Richard	Réparation de lumière de rue	691.00
C1700147	Asp.Pompes La Sarre	Produits d'entretien	143.60
C1700148	Fiducie Desjardins	REER-Mars 2017	206.00
C1700149	Épicerie Marion et Fils Inc.	Bouteilles d'eau	21.95
C1700150	TC Transcontinental	Publicité	596.72
C1700151	Les Entreprises J.L.R.	Cueillette-Mars 2017	2 304.28
C1700152	9252-9783 Québec Inc	Sable, entretien des chemins	2 997.17
C1700153	WSP Canada Inc.	Services professionnels	40 077.53
C1700154	Fabrique de Gallichan	Commandite-Bingo jambon	25.00
C1700155	Conseil Régional de l'environnement	Cotisation annuelle	50.00
C1700156	TC Transcontinental	Publicité	596.72
C1700157	Chantal Gaumond	Entretien mensuel	105.88
C1700158	Francine Lehouiller	Séances – Avril 2017	60.00
C1700159	Johanne Shink	Séances – Avril 2017	60.00
C1700160	Serge Marquis	Séances – Avril 2017	60.00
C1700161	Diane Cossette	Séances – Avril 2017	60.00
C1700162	Claude Bourque	Séances – Avril 2017	60.00
C1700163	Henri Bourque	Séances – Avril 2017	60.00
C1700164	Réjean Breton	Séances – Avril 2017	60.00
C1700165	Luc Adam	Séances – Avril 2017	60.00
		TOTAL	65 477.02\$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M1700040	CNESST	Cotisations 2017	332.73
M1700041	Télébec	Corporation municipale	633.29
M1700042	Hydro-Québec	Aqueduc	166.68
M1700043	Hydro-Québec	Éclairage patinoire	287.74
M1700044	Ministre des Finances	DAS - Mars 2017	1 773.69

Le 2 mai 2017

M1700045	Receveur Général	DAS - Mars 2017	706.62
M1700046	Hydro-Québec	Bureau municipal	858.68
M1700047	Hydro-Québec	Borne sèche	109.20
M1700048	Hydro-Québec	190, chemin Gallichan	1 128.92
M1700049	Hydro-Québec	188, chemin Gallichan	239.60
M1700050	Hydro-Québec	188, chemin Gallichan	3 987.53
M1700051	Hydro-Québec	Éclairage public	342.44
M1700052	Hydro-Québec	204, chemin Gallichan	416.68
M1700053	Bell Mobility	Cellulaire	32.95
M1700054	Hydro-Québec	204, chemin Gallichan	441.83
M1700055	Télébec	Corporation municipale	643.87
		TOTAL	12 102.45\$
		GRAND TOTAL	77 579.47\$

7- **DÉPENSES**

R17-05-70 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

8- **RÉSOLUTIONS DIVERSES**

R17-05-71 **Appels d'offres – Rechargement du chemin de la Pointe à Bureau**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Diane Cossette et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte la soumission de Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. pour le rechargement du chemin de la Pointe à Bureau au montant de 48 939.\$ (excluant les taxes) tel que soumissionné.

Adopté.

R17-05-72 **Ministère des transports – Balayage des accotements en zone urbaine**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal refuse de procéder au balayage de la chaussée et des accotements en zone urbaine tel que demandé par le ministère des transports pour l'année 2017.

Adopté.

R17-05-73 **Éduc Expert – Formation Pompier 1**
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise monsieur Xavier Cinq-Desbiens à suivre la formation Pompier 1 au montant de 1 833.85\$ incluant les taxes. Les frais de formation et les frais de déplacements seront aux frais de la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

Le 2 mai 2017

Éduc Expert – Autorisation à signer le contrat

R17-05-74

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise monsieur Henri Bourque, maire à signer le contrat avec la firme Éduc Expert dans le cadre de la formation de Xavier Cinq-Desbiens, pompier volontaire du SSI de Gallichan.

Adopté.

Revenu Québec

R17-05-75

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. dont les 3 derniers chiffres de son NAS est « 703 » à titre représentante dans le dossier de la Municipalité de Gallichan auprès de Revenu Québec dont le NEQ est 8813436407.

QUE, madame Johanne Shink, soit autorisé à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de la Municipalité de Gallichan, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSécur – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

QUE, la Municipalité de Gallichan accepte que le ministre du Revenu du Québec communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pur les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Adopté.

Le 2 mai 2017

- R17-05-76 **Ministère de la faune et des Parcs – Permis de barrage de castors**
Il est proposé par madame Diane Cossette, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan autorise la demande d'un permis pour les barrages de castors auprès du ministère de la Faune et des Parcs au montant de 320.\$ à déboursier au nom du Ministre des finances.
- Adopté.
- R17-05-77 **Inspecteur municipal**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise l'embauche de monsieur Raymond Roy comme inspecteur municipal à raison de 35 heures par semaine au taux de 23.\$ / heure plus 4% de paie de vacances.
- Adopté.
- R17-05-78 **Employé municipal**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise l'embauche de monsieur François Bouchard à titre d'employé municipal à raison de 40 heures par semaine au taux de 17.50\$ / heure plus 4 % de paie de vacances.
- Adopté.
- Voirie – Virée – Chemin Lirette**
Comme proposé par Monsieur Yves Pronovost, nous l'autorisons à à faire le dégagement de l'emplacement identifié pour la virée qui sera éventuellement utilisé pour la niveleuse et le chasse-neige à l'extrémité du chemin Lirette.
- R17-05-79 **Servitude – Chemin Lirette**
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, suite à la rencontre qui a eu lieu avec monsieur Philippe Lavaysse, propriétaire du terrain, celui-ci autorise les démarches dans le but d'obtenir une servitude sur sa propriété qui servira de virée pour la niveleuse et le chasse-neige.
- Adopté.
- R17-05-80 **Ponceau – Chemin de la Pointe à Bureau**
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan autorise le remplacement du ponceau qui se trouve à l'intersection du chemin de la Plage Doucet et du chemin de la Pointe à Bureau.
- Adopté.

Le 2 mai 2017

- R17-05-81 **Subvention du MTQ**
Il est proposé par madame Diane Cossette, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan autorise la reddition de compte MTQ pour l'année 2016.
- Adopté.
- R17-05-82 **Télébec Ltée – Renouvellement du contrat du service Centrex**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan fera le renouvellement du contrat du service Centrex pour une durée d'un an.
- Adopté.
- R17-05-83 **Cueillette des encombrants**
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan fera la cueillette des encombrants du 19 au 26 mai 2017 et du 06 au 13 octobre 2017.
- Adopté.
- R17-05-84 **Mouvement en santé mentale Québec**
Considérant que la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1^{er} au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour se recharger »;
- Considérant que les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois;
- Considérant que la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux;
- Considérant que la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;
- Considérant que les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;
- En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan proclame par la présente la semaine du 1^{er} au 7 mai 2017 semaine de la santé mentale dans la municipalité de Gallichan et invite tous les citoyens et

Le 2 mai 2017

citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces » pour se recharger.

Adopté.

WSP - Projet d'amélioration de l'aqueduc municipal

R17-05-85

Considérant que lors de la procédure d'appels d'offres pour le projet d'amélioration de l'aqueduc municipal, nous avons reçu seulement une soumission dont celle de Lafontaine Leclerc Inc. au montant de 1 859 145.76\$, ce qui représente 80% de plus que le montant estimé de la firme WSP;

Considérant que la municipalité de Gallichan n'est pas tenue d'accepter la présente soumission, ni aucune autre et qu'elle n'assumera, de ce fait, aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte les recommandations de la firme WSP ainsi que les honoraires supplémentaires de 5 000.\$ (excluant les taxes) pour faire les modifications nécessaires aux documents d'appel d'offres et aux plans et devis dans le but de faire une 2^e procédure d'appels d'offres dans le cadre du projet d'amélioration de l'aqueduc municipal.

Adopté.

Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest

R17-05-86

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise le 2^e versement de 15 000.\$ à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest pour l'acquisition du bâtiment qui est maintenant utilisé à titre de bureau municipal.

Adopté.

AFAT – Renouvellement de la carte de membre

R17-05-87

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise le renouvellement de la carte de membre à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 20.\$ pour l'année 2017.

Adopté.

Le 2 mai 2017

R17-05-88

MRC d'Abitibi-Ouest

Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte la cartographie du redécoupage en incendie dans le cadre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest tel que présenté.

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Voirie

Monsieur Serge Marquis fait part aux membres du conseil de l'évaluation de l'état des chemins suite aux plaintes que nous avons reçues pour l'état des chemins. Un document est remis à chacun des membres du conseil.

Comité des loisirs

Madame Diane Cossette informe les membres du conseil que le comité des Loisirs fait la demande de la subvention de 1 500.\$ tel que prévu au budget pour l'année 2017 et que le comité est à préparer l'activité de la « Traversée fantastique » qui aura lieu le 19 août prochain. La Municipalité informera nos assurances et fera le prêt des kiosques pour l'activité et locaux nécessaires au bon déroulement de l'activité.

Club nautique

Monsieur Réjean Breton demande que le quai de la Marina soit remplacé pour que celui-ci puisse être utilisé dans le but de pouvoir recevoir le bateau qui servira à installer les bouées sur le lac Abitibi pour le Club nautique.

Technicienne en Loisirs

Monsieur Luc Adam informe les membres du conseil que madame Élisabeth Carrier de Val St-Gilles, sera la Technicienne en Loisirs pour les municipalités de Gallichan, Rapide-Danseur et Roquemaure et qu'elle débutera ses fonctions dans la semaine du 20 au 27 juin 2017.

Une formation sera donné par monsieur Mario Labbé sur les saines habitudes de vie qui aura lieu jeudi le 4 juin 2017 au 207, chemin de la Rivière Ouest. Tout le monde est bienvenu.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque nous fait part que les tests d'eau vont bien mais que nous devons penser faire une surchloration du réseau d'aqueduc dû à la présence d'une faible quantité de coliformes totaux.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'il n'y a rien de spécial au niveau de la bibliothèque.

Le 2 mai 2017

Comité d'embellissement

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'elle aurait aimé être présente lors de l'entrevue avec M. François Bouchard considérant que celui-ci devra également répondre à des besoins du comité d'embellissement. Monsieur François Bouchard débutera lundi le 8 mai prochain à titre d'employé municipal.

Différents dossiers

Monsieur Henri Bourque, maire fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

10- AVIS DE MOTION

R17-05-89

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement d'emprunt sera adopté pour les dépenses réalisées dans le cadre du rechargement du chemin de la Pointe à Bureau.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 6 juin 2017 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu mardi le 16 mai 2017 à 19h00.

12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

R17-05-90

La séance est levée à 20h30 sur une proposition de monsieur Réjean Breton appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.